

# PROCES VERBAL de la SÉANCE du CONSEIL COMMUNAUTAIRE en date du LUNDI 6 MAI 2019

**DATE de la CONVOCATION** : 30 avril 2019

**NOMBRE de CONSEILLERS en EXERCICE : 32**

**NOMBRE de CONSEILLERS PRESENTS : 27**

**NOMBRE de VOTANTS : 31**

L'an deux mil dix-neuf, le six mai à 20 heures 00, le Conseil de Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé, légalement convoqué le 30 avril 2019, s'est réuni à la salle de réunion du Pôle Intercommunal en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joël METENIER, Président,

**Etaient présents** : M. Maurice HAMELIN (ayant pouvoir de M. Vincent HULOT), Mme Nathalie THIEBAUD (ayant pouvoir de M. Joël GARENNE), M. Joachim BELLESSORT, Mme Ginette SYBILLE, M. Dominique AMIARD, M. Dominique GENEST, M. Patrice GUYOMARD, M. Sylvain LETOURNEAU, Mme Sonia MOINET, M. Rémy MAUBOUSSIN (ayant pouvoir de M. Christian DEVAUX), Mme Martine COTTIN, M. Jean LEBRETON, M. Jean-Luc VIAU, suppléant de M. Daniel LEFEVRE excusé, M. Jean-Paul BROCHARD, Mme Nathalie PASQUIER-JENNY, M. Roger COCHET, M. Marc POTTIER, suppléant de M. Hugues BOMBLED, M. Paul MELOT, Mme Françoise LEBRUN, M. Gérard DUPONT, M. Alain HORPIN, M. Joël METENIER, M. Gérard GALPIN, M. Guy BARRIER, Mme Claire PECHABRIER, M. Eric POISSON, M. Michel BIDON (ayant pouvoir de Mme Armelle PEAN)

Formant la majorité des membres en exercice

**Absents excusés avec pouvoir** : M. Vincent HULOT ayant donné pouvoir à M. Maurice HAMELIN - M. Joël GARENNE ayant donné pouvoir à Mme Nathalie THIEBAUD - M. Christian DEVAUX ayant donné pouvoir à M. Rémy MAUBOUSSIN - Mme Armelle PEAN ayant donné pouvoir à M. Michel BIDON

**Absents excusés avec suppléants** : M. Daniel LEFEVRE - M. Hugues BOMBLED

**Absents excusés** : Mme Emmanuelle LEFEUVRE

Mme Nathalie THIEBAUD a été désignée secrétaire de séance

## A l'Ordre du Jour :

1/ **Projet de Contrat de Transition Ecologique & Gestion**

2/ **Site de Sillé Plage :**

- **Présentation du projet politique de développement touristique du site naturel classé de Sillé Plage (cf document projet politique et business plan joints à la convocation)**
- **Positionnement sur le renouvellement ou non de la convention d'occupation avec l'Office National des Forêts au 1<sup>er</sup> janvier 2020**

3/ **Affaires et questions diverses**

---

**N°2019099DEL**

### **Objet : SITE NATUREL CLASSE DE SILLE PLAGES : PROJET POLITIQUE ET RENOUELEMENT DE LA CONVENTION D'OCCUPATION AVEC L'ONF**

---

Vu le terme de la convention d'occupation du site naturel classé de Sillé Plage passée avec l'Office National des Forêts au 31 décembre 2019,

Considérant le projet politique de développement touristique du site naturel classé de Sillé Plage présenté,

**Le conseil communautaire décide à l'unanimité, après en avoir débattu,** d'accepter le principe de poursuivre la convention d'occupation avec l'Office National des Forêts au-delà du 31 décembre 2019 selon le projet politique présenté, en tenant compte notamment de la réduction du périmètre de concession qui portera désormais sur 66.6ha et non plus 149.22ha, et en intégrant le retrait du camping de la Forêt qui ne sera plus géré par la communauté de communes.

Le Président est chargé de transmettre cette décision à l'ONF en vue de l'élaboration du projet de la nouvelle convention d'occupation qui prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

---

Dél. N°2019099DEL

---

L'ordre du jour étant épuisé, M. Joël METENIER, Président, lève la séance à 22 heures 50.

Vu pour être affiché le 09 mai 2019 conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du Code Général des collectivités territoriales.

Le Président,  
*Joël METENIER*